

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 16 mai 2022

N° CP-2022-5-7-2

N° applicatif 2990

7^{ème} Commission

Commission Réseaux et mobilités

Service instructeur

Service mobilité et planification

Service consulté

PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AU DÉFI " J'Y VAIS ! " 2022

Résumé : Le défi « J'y vais ! » a pour objectif d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre sur le lieu de travail ou de scolarité à vélo ou en modes de déplacement alternatifs durant le défi. Le rapport vise à permettre au président de signer la convention de partenariat avec l'association "Vélo et Mobilités Actives Grand Est", organisatrice du défi, pour que la Collectivité européenne d'Alsace puisse y participer ainsi que d'approuver le versement d'un soutien financier de 2 000 € à cette association sur production d'une facture.

1°) Contexte

L'objectif du « DÉFI J'Y VAIS » est d'inciter au changement de comportements en matière de déplacement domicile-travail en privilégiant les modes alternatifs à la voiture individuelle utilisée par une seule personne (autosolisme). Sur une période de 3 semaines, les structures participantes (entreprises, collectivités, administrations, établissements de santé, commerces, établissements scolaires, ...) inciteront leurs salariés ou les élèves à utiliser et tester les mobilités durables sur leur trajet quotidien.

- Genèse de l'action

Ce défi, qui est organisé depuis une dizaine d'années, mobilise des territoires volontaires, initialement à l'échelle de l'Alsace, puis a connu une participation grandissante en s'élargissant à certains territoires des départements des Vosges et de la Moselle. Le défi s'est développé également avec plusieurs déclinaisons : entreprises, écoles, collèges, vélo, multimodal.

En 2019, l'ADEME, partenaire principal de l'opération, a souhaité étendre ce défi à l'ensemble de la région Grand Est. L'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est a proposé à l'ADEME d'assurer la coordination, l'organisation et l'animation du défi et de ses déclinaisons au niveau régional à partir de l'édition 2020. Une convention liant l'association et l'ADEME a été signée pour la période 2020-2022.

- Articulation avec d'autres actions similaires

En parallèle, depuis 2010, l'Eurométropole de Strasbourg organise son challenge « Au boulot à vélo » pour lequel le Département du Bas-Rhin puis la Collectivité européenne d'Alsace en 2021 participent activement à la promotion du vélo.

Ces différentes manifestations se tiennent sur des périmètres et des temporalités différentes, il est donc primordial de porter un message clair et de définir des périmètres territoriaux pour lesquels la Collectivité européenne d'Alsace mobilise ses agents et ses partenaires.

2°) Propositions

Il est ainsi proposé de maintenir le périmètre historique des actions « challenge au boulot à vélo » sur l'Eurométropole de Strasbourg avec une extension au territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (en place depuis 2021) ; le défi « J'y vais » pouvant ainsi être porté par la Collectivité européenne d'Alsace sur le reste du territoire alsacien.

À cette fin, la Collectivité européenne d'Alsace apporterait son soutien à cet événement par le versement d'une aide financière à l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est.

Malgré le changement d'échelle en passant au niveau du Grand Est, l'esprit initial du défi qui fédère des initiatives locales est maintenu. Les collectivités et territoires participants contribuent financièrement à l'organisation du défi et bénéficient d'un événement « clé en main », d'outils mutualisés, de la communication et des services éco-mobilité du défi : site Internet, supports de communication, commande groupée d'objets de promotion, accompagnement, animation.

Cette année, il est prévu que le défi « J'y vais ! » se déroule sur 3 semaines du 2 au 22 mai 2022.

- Financement de l'action

Le budget prévisionnel global du défi 2022 est de 69 000 €. La participation demandée à la Collectivité européenne d'Alsace est de 2 000 €. Cette action est complémentaire aux politiques de la Collectivité européenne d'Alsace dans le domaine des modes doux et de la transition énergétique : aménagements cyclables, covoiturage, actions de sensibilisation.

Le projet de convention de partenariat, joint en annexe au présent rapport, précise les conditions de versement d'un soutien financier de 2 000 € de la Collectivité européenne d'Alsace à Vélo et Mobilités Actives Grand Est, dans le cadre de l'organisation de ce défi.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la participation de la Collectivité européenne d'Alsace à l'édition 2022 du défi « J'y Vais » sur l'ensemble du territoire alsacien à l'exception des territoires de l'Eurométropole de Strasbourg et de Mulhouse Alsace Agglomération,
- d'approuver le versement d'un soutien financier de 2 000 € à l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est conformément au plan de financement prévu par la convention jointe en annexe du présent rapport,
- d'affecter les crédits nécessaires à cette opération (2 000 €) sur le programme P0770004 - chapitre 011 - nature 6238 - fonction 843, et d'autoriser son versement en une seule fois après signature de la convention jointe en annexe au présent rapport et sur production d'une facture,
- d'approuver la convention à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et Vélo et Mobilités Actives Grand Est jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY